



Conferenza Stampa di presentazione della Tappa Continetale del Processo Sinodale 2021-2023

Sala Stampa Vaticana, 26 agosto 2022



Discours du cardinal Mario Grech, Secrétaire général du Synode

Nous nous retrouvons un an après la conférence de presse de présentation de la XVIe Assemblée du Synode. A l'époque, le processus synodal apparaissait comme une page blanche confiée au discernement dans l'Esprit des Eglises locales. Aujourd'hui, nous pouvons donner quelques informations sur le chemin parcouru.

Nous vivons actuellement la première phase du processus synodal, avec la conclusion de deux moments décisifs : la consultation du Peuple de Dieu dans les Eglises particulières et le discernement des Pasteurs dans les Conférences épiscopales. En partant des synthèses des Conférences épiscopales, la Secrétairerie du Synode, avec un groupe d'experts qualifiés, se réunira prochainement pour rédiger un document de synthèse qui lancera l'étape continentale.

C'est précisément dans cette consultation que se révèle la nature de l'Eglise synodale en tant que « marcher ensemble » du peuple de Dieu. Les synthèses reçues révéleront dans quelle mesure ce principe ecclésial (style) a été vécu dans les églises locales, et à partir du résultat, nous comprendrons combien de travail il nous reste à faire pour rendre chacun plus responsable et plus impliqué.

Nous ne nous faisons pas d'illusion sur le fait que le principe de la consultation a été appliqué avec le même soin dans toutes les Eglises : nous sommes au début d'un parcours ecclésial qui exige de la patience, qui exige la conscience que tous soient rendus participants, chacun selon sa condition et sa fonction, à la vie de l'Eglise et donc au parcours synodal. L'important est d'avoir montré et de continuer à montrer que le cheminement de l'Eglise commence et prend force dans l'écoute.

Quoi qu'il en soit, je m'adresse à vous aujourd'hui et à ceux qui nous suivent de chez nous avec un sentiment de gratitude et beaucoup d'espoir pour l'avenir de l'Eglise synodale. Indépendamment du contenu qui ressortira de la lecture des résumés, les expériences écoutées ou vécues montrent une Eglise vivante, qui a besoin d'authenticité, de guérison et qui aspire de plus en plus à être une communauté qui célèbre et proclame la joie de l'Evangile, apprenant à marcher et à discerner ensemble.

Je tiens à remercier tous les membres du Peuple de Dieu qui ont participé.

Précisément parce que personne dans l'Eglise a l'exclusivité de la vérité, la consultation du Peuple de Dieu exige le discernement. Pour comprendre le processus synodal, il faut penser à *une circularité féconde entre prophétie et discernement*. Si tous sont prophètes dans le peuple de Dieu (cf. Nombres 11,29), tout ce qui est dit n'est pas la voix de l'Esprit : il faut saisir dans le son des voix la voix de l'Esprit. C'est là qu'intervient la fonction de discernement, qui est déjà à l'œuvre dans le processus d'écoute, lorsque la communauté converge sur un point. Il s'agit d'avoir une pleine compréhension de ce que l'Esprit dit à l'Eglise à travers un processus de **lecture en profondeur**, qui ressemble à un processus de décantation. La certitude de ce que l'Esprit dit à l'Eglise ne vient qu'avec **l'écoute commune**, ou plutôt **le con-sentir**, la **convergence** dans la foi du Peuple de Dieu, qui se produit en s'écoutant les uns les autres.

Mais le discernement se poursuit dans les Assemblées des évêques qui sont le principe de l'unité de leurs Eglises. Plus d'un prétend que les synthèses des conférences épiscopales sont la tombe de la prophétie. **Il est temps d'aller au-delà de ce soupçon**, cette réserve qui a certainement ses raisons historiques, mais qui contraste avec la nature de l'Église, qui est « 'sacrement de l'unité', c'est-à-dire un peuple saint rassemblé et ordonné sous la conduite des évêques » (SC 26). Si l'Église est le corps des Églises, parce que toute Église est telle que l'évêque est porteur du rameau d'apostolicité (cf. LG 20), nous devons nous faire confiance, ne pas opposer une Église populaire à une Église hiérarchique et rendre les relations dans l'Église dynamiques et fructueuses : de chaque *portio Populi Dei* avec son évêque et son presbyterium, et de tous les évêques entre eux et avec l'évêque de Rome, « principe visible et fondement de l'unité tant des évêques que de la multitude des fidèles », mais aussi de toutes les Eglises (cf. LG 23).

Le processus synodal actuel est régi par ce **principe de circularité**, garanti par un acte qui le rend opérant dans l'expérience ecclésiale : celui de la **restitution aux Églises**, qui aura lieu dans les prochains mois. Avec les résultats de la consultation du Peuple de Dieu et le discernement des Conférences épiscopales, la Secrétairerie du Synode pourra rédiger un Document de synthèse qui aurait pu devenir *l'Instrumentum laboris* pour l'assemblée qui sera célébrée à Rome. Au contraire, l'inclusion d'un niveau continental a été souhaitée pour garantir davantage le respect de la consultation du peuple de Dieu. Pour éviter que les différents passages n'appauvrissent ce que l'Esprit a dit aux Églises lors de la consultation, on a prévu cet autre moment de discernement, au cours duquel les Assemblées continentales sont appelées à relire le Document produit par la Secrétairerie du Synode, en indiquant s'il exprime effectivement l'horizon synodal qui a émergé dans les Églises particulières de ce continent.

Ce niveau supplémentaire de discernement ne peut en aucun cas être réduit à la célébration d'une assemblée ecclésiale. C'est pourquoi le principe de circularité doit être réalisé par un acte de retour du Document non pas à une Assemblée, mais aux Eglises particulières. C'est là que la consultation a eu lieu, c'est là que le document revient. Cette restitution garantit le respect des acteurs du processus synodal : en effet, en rendant le fruit de leur écoute à l'objet de la consultation, la possibilité est offerte à chaque Église particulière de répondre par un autre acte éminemment ecclésial : celui de l'accueil. Par cet acte, chaque Église s'approprie le Document, son contenu et évalue sa correspondance avec son identité d'Église appelée à incarner l'Évangile du Christ dans un lieu. C'est pourquoi **il est demandé à chaque évêque** de porter le Document à la connaissance de son Église et d'en faire une lecture attentive au moins dans les organes de participation et de rédiger avec l'équipe synodale les éventuelles observations à transmettre à la Conférence épiscopale ou au Secrétariat de l'Assemblée continentale.

Par conséquent, l'Assemblée Continentale pourra commencer sa tâche de lecture critique du Document sur la base des observations provenant des Eglises. Chacun peut se rendre compte comment l'acte de restitution est capable d'activer la dynamique synodale à travers la circularité entre les sujets et les niveaux de la vie ecclésiale. Nous sommes confiants que, malgré les difficultés à traduire en actes un style synodal, où nous sommes tous des apprentis, les signes d'un changement de mentalité sont déjà visibles.